



Ville d'Esch-sur-Alzette

Secrétariat

Annonce publique de la séance :

le 2 février 2017

Convocation des conseillers :

le 2 février 2017

Délibération du Conseil Communal de la ville d'Esch-sur-Alzette

Séance du 10 février 2017

Présents : Vera Spautz, Bourgmestre, Martin Kox, Henri Hinterscheid, Daniel Codello, Echevins, Francis Maroldt, Pierre-Marc Knaff, Andre Zwally, Paul Weidig, Taina Bofferding, Mike Hansen, Zénon Bernard, Georges Mischo, Laurent Biltgen, Guy Kersch, Luc Majerus, Christian Weis, René Penning, Conseillers, Jean-Paul Espen, Secrétaire général
Excusés : Jean Tonnar, Echevin, Astrid Freis, Conseiller

Le Conseil Communal;

Objet : 10. Commissions consultatives; modifications; décision

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un changement au niveau de deux commissions consultatives;

Vu le courrier afférent de Monsieur Stéphane Biver (Secrétaire du Lsap Esch);

Vu les dispositions de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988;

Sur la proposition du collège des bourgmestre et échevins et par vote secret

**décide
à l'unanimité**

d'opérer les changements suivants:

- 1) Commission des Subsidés ordinaires, extraordinaires et scolaires: le sieur Marc STEMPER remplace le sieur Evry WOHLFARTH en tant que membre effectif;
- 2) Commission du Développement urbain, de l'expansion économique et du bâtiment: le sieur Bob MEYER est nommé membre suppléant.

en séance

date qu'en tête

Suivent les signatures

Esch-sur-Alzette, le 13.02.2017

Pour expédition conforme,

Le secrétaire général

Bourgmestre